

Nouveau ! Pass'SPORT
6-13 ANS

Jusqu'à
70 € OFFERTS

sur l'adhésion à une
association sportive



est une aide financière*
destinée aux familles
domiciliées sur la commune
de Rodez, ayant un ou
plusieurs enfants âgés de
6 à 13 ans, inscrits dans
une association sportive
ruthénoise.

Pour bénéficier du dispositif, les familles doivent
obtenir une attestation d'éligibilité auprès du
Service des sports.

Comment procéder

- se présenter au Service des sports avec l'avis
d'imposition 2026 et le livret de famille,
- attribution de l'attestation d'éligibilité par le
Service des sports,
- remise de l'attestation à l'association
sportive lors de l'inscription de l'enfant.

**Les attestations d'éligibilité pourront être
délivrées jusqu'au 1^{er} novembre 2026.**

Rens. Service des sports 05 65 77 87 70

*attribuée en fonction du revenu
fiscal de référence du foyer.

Ne pas jeter sur
la voie publique

conception-impression
Ville de Rodez

